

augmentation du nombre de ménages dirigés par des femmes et, par voie de conséquence, l'effritement des structures de la famille nucléaire (Moser, 1989:1814). **De quelle façon le Canada peut-il agir sur les programmes d'ajustement structurel pour qu'ils tiennent davantage compte de l'égalité des sexes?**

Réforme agraire, éducation et micro-crédit

Il est clair que les femmes jouent un rôle vital dans les économies des pays en voie de reconstruction. Mais pour que les femmes participent à la reconstruction économique d'une société, il faut que certaines conditions soient réunies.

Le retour des gens à la terre est un élément critique de nombre d'initiatives de consolidation de la paix. Les questions sexospécifiques sont souvent laissées pour compte. La reconnaissance de facteurs qui, en apparence, ne sont pas sexospécifiques, comme les lois sur le zonage, peut contribuer à la capacité des femmes de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Caroline Moser a signalé que les lois qui séparent les activités résidentielles et commerciales supposent la séparation des rôles productifs et reproductifs. Cela fait problème pour les femmes qui ont des enfants et qui doivent travailler près de leur domicile (Moser, 1989:1805).

La propriété foncière fait aussi problème si les femmes sont empêchées d'accéder à la propriété ou ne peuvent le faire qu'avec la permission de leur mari, comme c'est le cas au Rwanda et au Guatemala. **Que peut faire le Canada pour appuyer des réformes agraires qui assureront la paix, généreront de la croissance économique et donneront du pouvoir aux femmes?**

Enfin, il faut satisfaire à deux besoins clés pour que les femmes puissent participer au rétablissement économique de leur pays : l'éducation pour les jeunes filles et les femmes, et le micro-crédit et les prêts pour les femmes. **Quel devrait être le rôle de l'éducation et du micro-crédit pour les jeunes filles et les femmes dans les initiatives de consolidation de la paix?**

La santé, la guérison et la sécurité

Cynthia Enloe a écrit ce qui suit :

La pensée féministe au sujet de la paix n'est pas nécessairement enfermée dans cette dichotomie guerre/paix. Peut-être est-ce parce que les féministes ont comme point de départ les conditions dans lesquelles vivent les femmes et parce qu'elles voient combien de formes la violence et l'oppression peuvent prendre, qu'elles sont plus susceptibles de définir la paix comme la prise en mains de leur vie par les femmes [*Traduction*] (Enloe, 1993:65).

Ce n'est pas parce qu'on a signé un traité de paix et qu'on a annoncé la fin de la guerre que la violence est terminée pour tout le monde. De fait, pour bon nombre, elle ne fait que commencer. Les séquelles d'un déplacement prolongé ou même temporaire peuvent être dévastatrices et, conjuguées à l'horreur des violences sexuelles, elles sont encore plus néfastes. Il